



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

PARIS LE 26 FEVRIER 2014

SNCF SIGNE UNE CHARTE DE BONNES PRATIQUES AVEC LA FÉDÉRATION NATIONALE DES TRAVAUX PUBLICS ET VOIES FERRÉES DE FRANCE

SNCF Infra a signé ce jour une charte de bonnes pratiques avec la FNTP et le SETVF (Syndicat des entrepreneurs de travaux de voies ferrées de France) **pour optimiser l'achat et la réalisation des travaux, chacun dans son domaine de responsabilité.**

AMÉLIORER LES PROCESSUS POUR PLUS DE PERFORMANCE DANS LA RÉALISATION DES CHANTIERS

Pour répondre à l'exigence de modernisation du réseau ferroviaire conduite par SNCF et Réseau Ferré de France, SNCF Infra va réaliser plus de 1000 chantiers sur l'ensemble du territoire national. Pour mener à bien ce grand programme de modernisation, SNCF Infra s'engage dans une démarche de progrès et de partage avec la FNTP et le SETVF qui représentent les principales entreprises qui interviennent au côté de SNCF Infra dans cette rénovation du réseau ferroviaire. La charte de bonnes pratiques s'appuie sur un engagement mutuel de mise en œuvre d'actions destinées à améliorer les prestations réalisées dans le cadre des chantiers et adapter les relations contractuelles entre les partenaires à leurs spécificités.

CINQ AXES DE PROGRÈS

- 1- Mettre en place un dispositif partagé qui permet de **produire chaque chantier en sécurité**. Cela passe par exemple par le respect de délais raisonnables entre l'attribution du marché et le début des travaux, pour laisser le temps aux entreprises retenues de s'organiser et de tout mettre en œuvre pour respecter les règles et les référentiels de sécurité.
- 2- Veiller **à la qualité d'exécution des travaux**, ainsi **qu'au respect de la régularité des circulations**, par exemple en sensibilisant davantage les entreprises qui interviennent sur le réseau aux enjeux de régularité et de sécurité de tous les chantiers, notamment ceux situés en Île-de-France.
- 3- Une meilleure coordination entre les différents intervenants pour s'assurer de la compétence des personnels et de la disponibilité des ressources et des moyens matériels nécessaires **pour optimiser la production durant les périodes réservées aux travaux**.

Contacts presse :

FNTP : Jean-Christophe Goux-Reverchon - Tél. : 01.44.13.31.15 / Mail : gouxreverchonjc@fnfp.fr

SNCF Infra : Julie Vion-Broussailles - Tel : 01 71 32 35 20 / Mail : julie.vion-broussailles@sncf.fr



- 4- Assurer **une gestion contractuelle dynamique des marchés** face aux aléas de chantier en simplifiant autant que possible les lourdeurs administratives. Par exemple : contractualiser les travaux supplémentaires en cours de chantier par des avenants ou des prix provisoires et accélérer les procédures de règlement des travaux.
- 5- S'engager dans **une démarche de responsabilité sociétale et environnementale**. SNCF Infra s'engage par exemple à développer ses exigences environnementales sur l'ensemble de ses chantiers. De leur côté, la FNTF et le SETVF s'engagent par exemple à lutter contre le travail dissimulé, dans leur périmètre de responsabilité, et à veiller au respect des réglementations environnementales.

Pour atteindre ces objectifs, un guide d'application de la Charte a été élaboré. Des réunions trimestrielles permettront de suivre l'application de cette charte dans les domaines ouvrages d'art, génie civil et terrassement, signalisation, caténaires et travaux de voies.

Cette démarche s'inscrit dans le prolongement des six Chartes de bonnes pratiques signées par la FNTF depuis 2009 avec les maîtres d'ouvrage publics et parapublics non soumis au Code des marchés, afin d'assurer un règlement efficace des travaux. Elle en élargit également le champ sur des aspects essentiels à une exécution optimale des travaux.

Retrouvez l'actualité du groupe SNCF sur : <http://www.sncf.com/presse/a-la-une>
Twitter : @SNCF_infopresse

A propos du groupe SNCF :

SNCF est l'un des premiers groupes mondiaux de mobilité et de logistique, avec une présence dans 120 pays, 32,2 milliards d'euros de chiffre d'affaires et 250 000 collaborateurs en 2013. En volume d'affaires, la part réalisée à l'international atteint 25%. Groupe public à vocation de service public, fort de son socle ferroviaire français, SNCF élargit l'offre des services de transport afin de proposer une mobilité fluide et de porte à porte à ses clients, voyageurs, chargeurs ou Autorités Organisatrices. Afin de conquérir les marchés transfrontaliers et internationaux, le groupe s'appuie sur 5 branches d'activité : transport public de voyageurs urbain, périurbain et régional (SNCF Proximités), transport de voyageurs longue distance et distribution (SNCF Voyages), transport et logistique marchandises (SNCF Geodis), gestion et développement des gares (Gares & Connexions) et gestion, exploitation, maintenance et ingénierie d'infrastructure à dominante ferroviaire (SNCF Infra). www.sncf.com

A propos de la FNTF :

La Fédération Nationale des Travaux Publics regroupe, par l'intermédiaire de ses 20 Fédérations Régionales et de ses 18 Syndicats de Spécialités, 8000 entreprises exerçant une activité de Travaux Publics et représente 300 000 salariés. Elle suscite les conditions du développement du marché des travaux publics, informe les entreprises sur les conditions d'exercice de leur activité et répond à leurs demandes. Pour en savoir plus : www.fntp.fr –
Twitter : @fntp_info.

A propos du SETVF :

Le Syndicat des Entrepreneurs de Travaux de Voies Ferrées de France a été fondé le 11 mai 1936. Il réunit actuellement 38 entreprises adhérentes, représentant 5293 salariés. Leur chiffre d'affaires s'élève à 919,38 millions d'euros en France, en 2012. Le SETVF représente les intérêts généraux de la Profession, étudie toutes questions techniques et professionnelles intéressant spécialement les travaux de voies ferrées et tous travaux s'y rattachant. Il propose toutes mesures de réformes pouvant améliorer cette industrie, tout en répondant pleinement à tous les besoins des services publics compétents.
Pour en savoir plus : <http://www.setvf.com>

Contacts presse :

FNTF : Jean-Christophe Goux-Reverchon - Tél. : 01.44.13.31.15 / Mail : gouxreverchonjc@fntp.fr

SNCF Infra : Julie Vion-Broussailles - Tel : 01 71 32 35 20 / Mail : julie.vion-broussailles@sncf.fr